

Compte rendu

Atelier de créativité dans le cadre du PCAET Couserans (Thématique : Agriculture, Forêt, Sols)



Date : 14.02.2018 à 14 heures

Participants :

Structure	Nom - Prénom	Fonction
Mairie de Betchat	GALY Patrick	Maire de Betchat
Mairie de Suzan	FAURE Gabriel	Maire de Suzan
Sylvestre GDF & PRO Silva	LETURCQ Philippe	
Syndicat des forestiers privés de l'Ariège	ECLACHE Pierre	
Syndicat Mixte SCOT Vallée de l'Ariège	CABOT Vincent	
Chambre d'agriculture de l'Ariège	DEDIEU LEBRUN Stéphanie	Sous directrice
DDT09 Service Environnement Risques	BUTEL Jacques	
DDT09 Service Connaissance et Animation territoriales	MARTIN Alexis	
Association Terr'Eau	BOURRUT-LACOUTURE Didier	
Coalition Climat 09	DRUEL Odile	

CIVAM Bio 09	ASSEMAT Philippe	
EDF Une rivière, un territoire	CHAMPREDONDE Renaud	
PNR Pyrénées Ariégeoises	EMMANUEL Julia	Stagiaire
PNR Pyrénées Ariégeoises	ROULIER Elodie	Chargée de mission bois-forêt
CC Couserans Pyrénées	JACOB Cyrille	
Habitant	DEGEILH Michel	
Commune de Cazavet	DUPUY Nathalie	
ACPP	COLIN Alexandre	Paysagiste DPLG
E6	PAPIN Olivier	Animateur

Ordre du jour :

Atelier de créativité sur la thématique « Agriculture, Forêt, Sols » (Méthode de la fleur de lotus)

Dans le cadre de son PCAET, la CC de Couserans Pyrénées a souhaité mettre en place des ateliers de créativité avec les acteurs locaux afin de partager les enjeux du territoire et de réfléchir ensemble à la construction d'un plan d'actions.

Les échanges présentés dans ce compte rendu sont issus des discussions entre le bureau d'étude mandaté par la communauté de communes et les partenaires ayant participé aux ateliers. Ces échanges ont pour but d'aider la CC CP dans l'écriture de la stratégie de son Plan Climat.

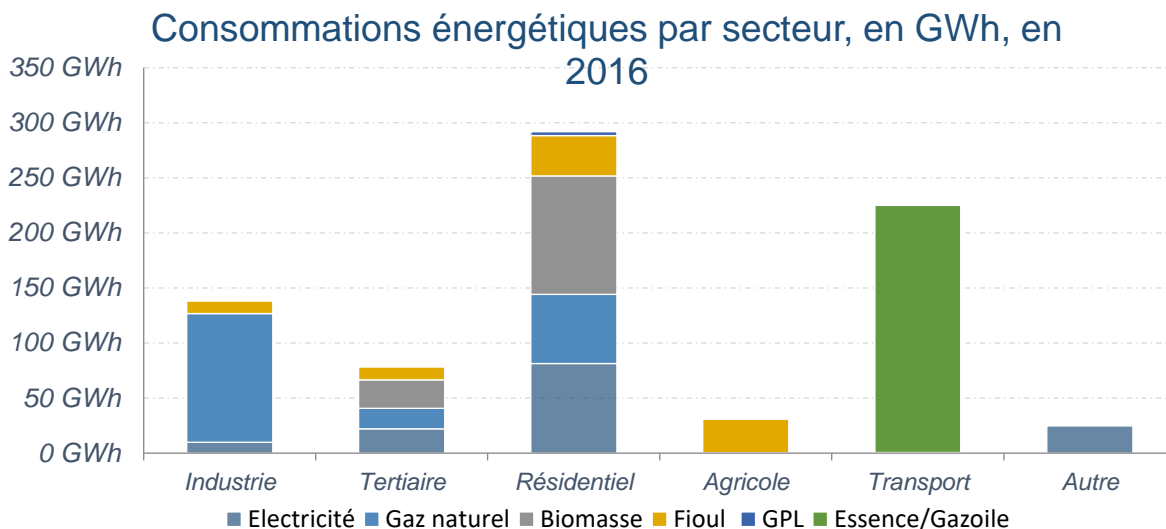
Le compte rendu est présenté dans cet ordre :

1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic pour le secteur agricole
2. L'atelier de créativité sur la thématique « Agriculture, Forêt, Sols »
 - a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus
 - b. Synthèse des enjeux discutés par les participants l'atelier
 - c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

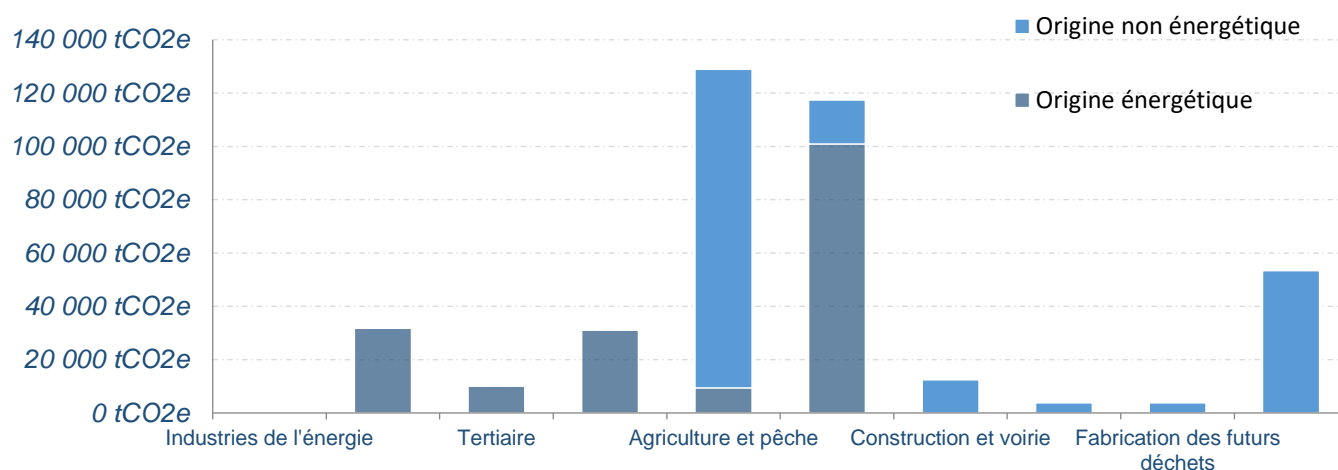
1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic pour le secteur agricole

- Consommations d'énergies : Le secteur agricole consomme 31 GWh de produits pétroliers (soit 4% des consommations d'énergies du territoire) pour les

agroéquipements, ainsi qu'une très faible part de gaz et d'électricité. Ces consommations représentent environ la consommation de 3 millions de litres de pétrole.



- Emissions de gaz à effet de serre : Les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole représentent 33% des émissions du territoire. Elles sont principalement dues aux émissions de CH₄ (méthane) et de N₂O (protoxyde d'azote) liées à la digestion et aux déjections des animaux d'élevage, principalement bovins (l'élevage annuel d'une vache allaitante émet autant de gaz à effet de serre que 13 000 km en voiture moyenne).



- La séquestration de carbone : la quantité de carbone séquestrée sur le territoire n'a pas encore été évaluée. Ce travail est confié au PNR des Pyrénées Ariégeoises qui

est en attente de la méthodologie de calcul qui doit être fournie dans les semaines à venir par l'ADEME. Ce carbone est séquestré majoritairement dans les sols des forêts, cultures et prairies, mais également dans la végétation. Il est primordial de conserver ce stock, voire de le développer afin :

- d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale Bas Carbone de 2015,
 - de tendre vers la neutralité carbone prévue au niveau national à l'horizon 2050, avec des émissions nationales inférieures ou égales aux quantités de gaz stockées par les écosystèmes (forêt, sols agricoles, etc.) et des procédés industriels.
- Les énergies renouvelables : Actuellement, 27% des besoins du territoire en chaleur sont couverts par le bois énergie. Le territoire se fixe comme objectif d'être Territoire à Energie POSitive en 2050, ce qui signifie que le territoire produira au moins autant d'énergie qu'il n'en consommera. Pour ce faire, il est donc primordial de développer les énergies renouvelables. Ont été mis en évidence lors du diagnostic, les gisements suivants :
- Bois énergie : le potentiel estimé dans les conditions actuelles (notamment difficultés liées à la desserte forestière) est faible. Toutefois, d'après les débats en séance, ce potentiel est amené à évoluer positivement en raison du travail conjoint mené sur l'amélioration de la desserte forestière et en lien avec les propriétaires forestiers privés.
 - Méthanisation : les résidus de culture et les déchets d'élevage sont méthanisables. Ils pourraient permettre de produire 140 GWh de biogaz sur le territoire. Toutefois, d'après les débats et vue la configuration géographique du territoire et des gisements, les petites unités seront à privilégier.
- La vulnérabilité du territoire au changement climatique :
- Les milieux naturels et plus précisément le secteur forestier subiront les conséquences du changement climatique. La forêt connaît une certaine vulnérabilité à l'augmentation des températures et à la multiplication des périodes de sécheresse. Globalement les principales conséquences seront :
- Une sensibilité plus forte au dépérissement des essences, comme nous avons déjà pu l'observer durant la canicule 2003
 - Une propagation de parasites et de ravageurs qui se multiplieront avec la hausse des températures et qui mettra en danger la flore locale, notamment forestière.
 - L'augmentation du risque d'incendie de forêts qui est déjà un enjeu récurrent sur le territoire qui est essentiellement composé de forêts de feuillus non exploitées et d'une pratique importante de l'écobuage.
- D'autres enjeux seront à prendre en compte sur l'ensemble des milieux naturels :
- Migration des espèces faunistiques et floristiques, afin rester dans une zone de confort pour survivre
 - La baisse de la qualité et de la quantité des eaux pourra avoir des conséquences de mortalité sur la population piscicole
 - Prolifération des espèces envahissantes, avec une soixantaine de plantes émergentes, telles que l'Ambrosie ayant des conséquences sur la santé

- Augmentation des mouvements de terrain, tels que des glissements de terrain qui déstabiliseront largement les écosystèmes sur des surfaces réduites
- Le deuxième secteur touché par ce changement climatique sera l'agriculture. L'augmentation des températures, la multiplication des périodes de sécheresse et la diminution des précipitations, modifieront le cycle de croissance des cultures. Ceci provoquera une baisse des rendements et de la qualité des cultures. L'élevage subira également les conséquences du changement climatique, avec des coups de chaleur en période estivale des cultures fourragères de moins bonne qualité. D'autres enjeux seront à prendre en compte sur les pratiques agricoles :
- Sécheresse, restriction d'eau
 - Augmentation des maladies parasitaires animales
 - Tension autour de la ressource en eau

2. L'atelier de créativité sur la thématique « Agriculture, Forêts, Sols »

a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus

Energie

Etudier la possibilité de produire de l'énergie renouvelable par la méthanisation

Forêt

- Agroforesterie : Concilier le développement agricole et forestier
- Gestion :
 - ✓ Envisager la réouverture paysagère
 - ✓ Améliorer la desserte forestière et lever les points noirs tels que les tonnages limités sur certains ponts

Forêt

- Gestion :
 - ✓ Envisager la possibilité d'adosser les parcelles de forêts aux plus grands gestionnaires (exemple : Association Libre de Gestion de la Forêt)
 - ✓ Constituer des groupements forestiers

Alimentation

- Mettre en place une restauration collective valorisant les productions locales et/ou bios
- Développer l'alimentation bio et locale
- Tenir compte des retours d'expériences sur les plans alimentaires mis en place sur d'autres territoires
- Encourager la vente en local et les circuits courts
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'alimentation (moins de viande mais locale et de bonne qualité)

AGRICULTURE, FORÊT, SOLS

Forêt

- Industrie
 - ✓ Développer le bois-énergie afin de réduire la vulnérabilité du territoire en cas de défaillance de l'industrie papetière
 - ✓ Moderniser les scieries : meilleure maîtrise du séchage et du classement des bois afin de répondre aux nouvelles normes du marché de la construction et du bois d'œuvre en général

Captage de CO2

- Préserver les prairies naturelles et éviter les cultures inappropriées telles que le maïs fourrager
- Développer le bois de construction pour permettre le captage de CO2 par la substitution
- Privilégier les coupes douces des forêts
- Conserver voire replanter les haies bocagères
- Limiter l'imperméabilisation des sols

Agriculture/Elevage

- Privilégier les pâtures naturelles pour la santé des animaux d'élevage
- Faire connaître les structures, formations et expériences existantes sur et hors du territoire
- Travailler sur les freins liés au foncier agricole :
 - ✓ Recensement des terres vacantes pour des activités agricoles
 - ✓ Proposer un lieu central pour les échanges de parcelles

Agriculture/Elevage

- Privilégier une agriculture locale et de qualité (Exemple : Abattoir de Saint Girons certifié bio)
- Créer une filière de viande bio
- Modifier les pratiques culturelles
- Créer des espaces-test agricoles pour mettre en place ces nouvelles pratiques agricoles

b. Synthèse des éléments discutés par les participants à l'atelier

Après avoir pris conscience des différents enjeux issus du diagnostic pour le secteur agricole, les participants ont pu échanger sur les enjeux qui leur semblaient les plus pertinents pour le territoire. La synthèse des enjeux presentis par les membres est ci-après :

Le patrimoine agricole est précieux sur ce territoire rural mais la déprise gagne peu à peu les terres agricoles. Préserver le foncier et favoriser l'installation agricole de proximité respectueuse de l'environnement et créatrice de liens, seraient une nécessité pour le territoire. Des nouvelles pratiques agricoles sont en développement graduellement. A titre d'exemple, certains agriculteurs s'investissent déjà dans la filière bio.

En ce qui concerne le patrimoine forestier, la part la plus importante de la production forestière est actuellement destinée aux industries papetières du territoire. Cependant, la fragilité de cette industrie se fait déjà ressentir. Les difficultés d'accès et les tonnages limités freinent la production et gestion forestière.

Fort de ses savoir-faire dans l'alimentaire, le territoire possède actuellement une grande diversité et qualité des productions locales. Valoriser cet atout serait pertinent en vue de l'évolution des habitudes d'achats des consommateurs (produits de qualité, circuits courts).

c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

Ci-après le compte rendu des échanges liés à chacun des pétales de la fleur de lotus (détail du schéma ci-dessus) :

1. Energie
 - Etudier la possibilité de produire de l'énergie renouvelable par la méthanisation
2. Forêt
 - Agroforesterie :
 - Concilier le développement agricole et forestier. Exemple : élevage des animaux sous les arbres
 - Gestion des forêts :
 - Envisager la réouverture paysagère pour les habitants et pour développer les activités touristiques
 - Améliorer la desserte forestière et lever les points noirs tels que les tonnages limités sur certains ponts permettraient une meilleure gestion et exploitation forestière.
 - Envisager la possibilité d'adosser les parcelles de forêts aux plus grands gestionnaires (exemple : Association Libre de Gestion de la Forêt).

- Constituer des groupements forestiers car certains propriétaires privés n'arrivent pas à gérer leurs forêts seuls par manque de financement. Une étude sur ce sujet existe sur le territoire.
- Industrie :
 - L'industrie du papier :

L'industrie du papier est une industrie traditionnelle sur le territoire et le bois de papeterie provient des forêts locales. L'industrie papetière étant une industrie fragile économiquement, il a été évoqué que la relocalisation d'une partie des usages du bois permettrait de réduire la vulnérabilité du territoire en cas de défaillance d'une papeterie. Exemple : Développement du bois-énergie pour des projets locaux de petites chaufferies.
 - Les scieries :

Les scieries sur le territoire ne sont pas compétitives et pourraient être modernisées. Par exemple, elles ne devraient pas se limiter à la fourniture de bois massif mais pourraient aussi maîtriser le séchage et le classement des bois afin de répondre aux nouvelles normes du marché de la construction et du bois d'œuvre en général.

3. Agriculture/Elevage

- Privilégier une agriculture locale et de qualité (Exemple : Abattoir de Saint Girons certifié bio)
- Créer une filière de viande bio en proposant un accompagnement technique et financier et en faisant connaître les expériences positives en la matière.
- Modifier les pratiques culturales :
 - Changement de variétés (exemple : variétés nécessitant peu d'eau),
 - Utilisation des moyens de production (intrants, travail) raisonnés (exemple : conversion en bio, engrais verts, traction animale agricole, etc.)

Des espaces-test agricoles pourraient être créés pour mettre en place ces nouvelles pratiques agricoles.

- Préférer les pâtures naturelles pour la santé des animaux d'élevage
- Faire connaître les structures, formations et expériences existantes sur et hors du territoire.
- Diminuer les problématiques du foncier agricole :

Il a été proposé de :

- Mettre à disposition des terres vacantes pour des activités agricoles
- Proposer un lieu central pour les échanges de parcelles :

Un échange parcellaire est un acte par lequel les parties (agriculteurs locataires et propriétaires) s'accordent pour échanger une ou plusieurs parcelles. Les échanges reposent sur un accord amiable et sont réalisés dans un intérêt mutuel.

Un parcellaire groupé présente plusieurs avantages pour l'agriculteur : meilleure organisation du travail, augmentation de la surface pâturable, réduction des charges structurelles, gain de temps, etc.).

Un échange parcellaire collectif apporte bien plus d'avantages tels des travaux d'aménagements sur un même lieu, location/partage de matériel en commun, etc.

Les problématiques foncières pourraient être intégrées dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

4. Captage de CO2

- Préserver les prairies naturelles et éviter les cultures inappropriées telles que le maïs fourrager
- Développer le bois de construction, en intégrant les normes et la réglementation thermique, pour permettre le captage de CO2 par la substitution.

Une marque « bois des Pyrénées » pourrait être développée.

- Privilégier les coupes raisonnées des forêts afin d'éviter de manière subite la perte de carbone stocké. Les forêts à cycle sylvicole long ont un stock de carbone plus important.
- Préférer les haies bocagères. En plus de régulariser le climat, les haies bocagères permettent de limiter l'érosion des sols, protéger les cultures, favoriser la biodiversité etc.).

Dans les zones humides, la plantation des peupliers et des osiers pourrait être envisagée.

- Limiter l'imperméabilisation des sols. Préférer des solutions alternatives lorsque c'est possible (noues plutôt que buses en béton, parkings perméables, création de marres)

5. Alimentation

- Mettre en place la restauration collective et les cantines bios sur le territoire. Un repas sans viande pourrait être proposé chaque semaine.
- Développer l'alimentation bio et locale dans la restauration, les hôpitaux, les maisons de retraite, etc.
- Tenir compte des retours d'expérience des territoires qui ont mis en place des plans alimentaires.
Des outils sur les plans alimentaires existent aussi.
- Encourager la vente en local : Marchés de plein vent, travail avec les épiceries et supermarchés locaux pour valoriser les productions locales.
- Réduire les intermédiaires entre les consommateurs et agriculteurs afin de rediriger la richesse vers ces derniers
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'alimentations (moins de viande mais locale et de bonne qualité)